

COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

Procès-verbal du Conseil municipal du 9 octobre 2020

Membres présents : 14

Agnès THIBAULT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Annie MANDION, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absent excusé : Régis DEXANT – a remis son pouvoir à Agnès THIBAULT.

Madame le Maire ouvre la séance à 19h et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER

Ordre du jour :

- Information sur les dernières dispositions à suivre concernant le COVID
- Point sur la téléphonie mobile et sur internet
- Information sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal
- Activer le Plan Communal de Sauvegarde
- Adressage : information et communication
- Projet de terrain multisport
- Présentation du rapport d'activité 2019 de la Communauté de communes de la Sologne des Etangs
- Commission de suivi MAXAM et NEXTER (désignation d'un titulaire et d'un suppléant)
- Information concernant le projet de restauration de l'église
- Concert à l'église
- Questions diverses

Avant d'aborder l'ordre du jour, Mme le Maire informe le Conseil des nouvelles difficultés rencontrées avec Orange : en effet, elle vient d'être prévenue par l'opérateur que, à la suite d'une tentative de vol de câble (non aboutie) entre Marcilly et Millançay, dans la nuit de jeudi à vendredi, le réseau commuté ancien (téléphone fixe) est détérioré. L'équipe intervenue sur place pronostique le rétablissement de la ligne pour le lundi seulement, ce qui pénalise lourdement les habitants qui ne possèdent pas de portables, les commerces, et plus grave encore les abonnés à « présence verte ». Mme le Maire fait entendre le message vocal aux conseillers et encourage ceux-ci à faire remonter systématiquement les incidents par écrit de manière à pouvoir intervenir auprès de Mme la Sous-Préfète et des opérateurs.

Information sur les dernières dispositions à suivre concernant le COVID

Le test de l'animatrice du centre de loisirs mentionnée lors du dernier conseil, s'est révélé négatif.

A la suite de l'infection d'une adhérente du Yoga déclarée par la suite positive, l'ensemble des activités de l'association Vie et Santé a été suspendu pendant une semaine. L'ARS alertée, après s'être assurée de l'exécution des gestes barrières, a confirmé qu'il incombait au laboratoire ayant réalisé le test, de se mettre en rapport avec la CPAM, qui, au moyen des N° de sécurité sociale, retracerait les cas contact vulnérables.

Point sur la téléphonie mobile et sur internet

Qu'il s'agisse d'Orange ou de SFR, les conseillers s'accordent à dire que les pannes répétitives, s'ajoutant à nombre de micro coupures d'électricité, perturbent considérablement le quotidien des Marcigaultais, et en 1^{ère} ligne de ceux qui sont en télétravail. Mme le Maire ne relâche pas ses efforts pour obtenir une amélioration significative de la situation et alerte autant que nécessaire la sous-préfecture des conséquences qui peuvent être désastreuses.

Regroupement Pédagogique Intercommunal

A l'issue de la 4^{ème} réunion en l'espace d'un mois avec le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) de Millançay-Loreux-Villeherviers, il nous est apparu nécessaire de rédiger un relevé de conclusions portant sur les questions non résolues et les interrogations légitimes à venir. Des pistes alternatives sont explorées et une réunion de concertation est prévue en présence de l'Inspectrice de l'Education Nationale le 20 octobre prochain.

Activer le Plan Communal de Sauvegarde

L'ensemble des conseillers ayant reçu la proposition d'actualisation du PCS, il convient de passer à la préparation de l'exercice prévu début décembre sous la conduite de Bernard ORBLIN, Officier de Gendarmerie. Après vérification de l'adhésion de chacun à son positionnement dans le schéma d'alerte, il est demandé à chaque responsable de cellule d'organiser une réunion avec son équipe d'ici la mi-novembre afin de découvrir ou de se réapproprier les fiches action. Le secrétariat de mairie sera tenu informé du déroulement de ces séances.

Adressage : information et communication

Le PV du 9 octobre 2019 présentait l'opération « adressage » qui consiste à vérifier, à défaut, à attribuer à chaque habitation une adresse normée : N°, rue, route, impasse ou chemin selon un système métrique, sur l'ensemble de la commune (centre bourg et écarts), l'objectif étant de fiabiliser et de sécuriser les fichiers pour la Poste, les Secours, à terme la Fibre.

Ce travail de longue haleine, effectué par Michel GIRAUD et Jean-Pierre AMOUREUX, **sur 60 km (!)**, a consisté à renommer 2 voies (l'impasse de l'Alambic devenant impasse des Vignes et la rue de Loreux, rue de la Salamandre), à attribuer un nom à d'autres et ainsi à créer 135 nouveaux numéros, à prévoir 22 panneaux et 18 mâts.

Concernant la fibre, le réseau viendra de Saint Viâtre ; l'implantation des 2 points d'arrivée à Marcilly dans des armoires-relais ont été négociés avec le Syndicat Mixte Ouvert « Val de Loire Numérique ».

L'actualité, c'est la saisie informatique chronophage de l'opération dans le fichier IGN (Institut national de l'Information Géographique et Forestière) qui se conjugue avec la mise à jour des fichiers de la Poste et des Impôts ! C'est la raison pour laquelle des fermetures de la Mairie et de la Poste sont programmées pour les prochains mardis !

Projet de terrain multisport

Mme le Maire engage les conseillers à aller voir les terrains des villages voisins.

Demande de subvention : dans la mesure où le dossier Sécurité n'est pas suffisamment avancé pour bénéficier de la Dotation de Solidarité Rurale, autant présenter celui du projet multisport qui entre la subvention DSR, une subvention de la CCSE et la participation de la commune pour le reste à charge pourrait être réalisé en 2021.

Présentation du rapport d'activité 2019 de la Communauté de communes de la Sologne des Etangs

En complément de ce rapport, Mme le Maire, Présidente de la Communauté de communes, invite les conseillers à prendre connaissance du projet de territoire 2020-2026.

Commission de suivi MAXAM et NEXTER (désignation d'un titulaire et d'un suppléant)

Agnès THIBAUT, Présidente de la Communauté de communes ; Jean-Pierre AMOUREUX suppléant.

Informations concernant le projet de restauration de l'église

- Aspect architectural : 2 architectes ont été consultés, un 3^{ème} à venir
Objectif : déterminer les priorités dans la sauvegarde du bâtiment. A priori la charpente, les cloches hexagonales présentent un intérêt certain.
Un « sondeur » doit venir vérifier si sous l'enduit il n'y a pas de peintures anciennes...
- Association pour la restauration de l'église : outil complémentaire à la Fondation du Patrimoine qui permet d'organiser des événements et solliciter des dons.

Concert à l'église

Le concert annoncé précédemment pour le 18 juin est reporté au 25 juin 2021

Questions diverses

- Mme le Maire propose de reconduire une ligne de trésorerie de 200 000 € plutôt que de contracter un emprunt pour quelques mois. Unanimité.
- Gestion du gîte : conséquente elle peut mettre en péril l'équilibre du secrétariat : + de 150 visites du site par semaine !
- Indemnités du percepteur : refus du Conseil
- Subvention du conciliateur de justice : votée à hauteur de 200 €
- Sculpt : - le symposium fera intervenir 5 sculpteurs sur marbre dans un village de la CCSE.
Le Street'Art toujours à l'honneur amène le conseil à réfléchir sur la bonne option : une nouvelle fresque *à la place ou en plus* de celle réalisée il y a 2 ans ?
- Communication : seuls 2 conseillers avaient rejoint Gaëlle FORNETTE pour travailler sur le sujet.
Facebook ou pas facebook ? Gaëlle FORNETTE est prête à engager l'opération et à créer un lien avec le site de la commune, mais ne peut être la seule à faire vivre la page. Sébastien GAY et Patricia IBANEZ se déclarent intéressés. Le sujet sera repris plus précisément au prochain Conseil.
Selon Annie MANDION la communication c'est aussi le réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS) qui serait une piste à explorer.
- L'étude sur le réseau d'eau est en cours.
- Jardins partagés ? Pourquoi pas en liaison avec l'école
- Journée « ramassage des déchets » : à envisager en liaison avec l'école et l'association des Randonneurs marcillygaultais..

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

La secrétaire de séance

Le Maire